

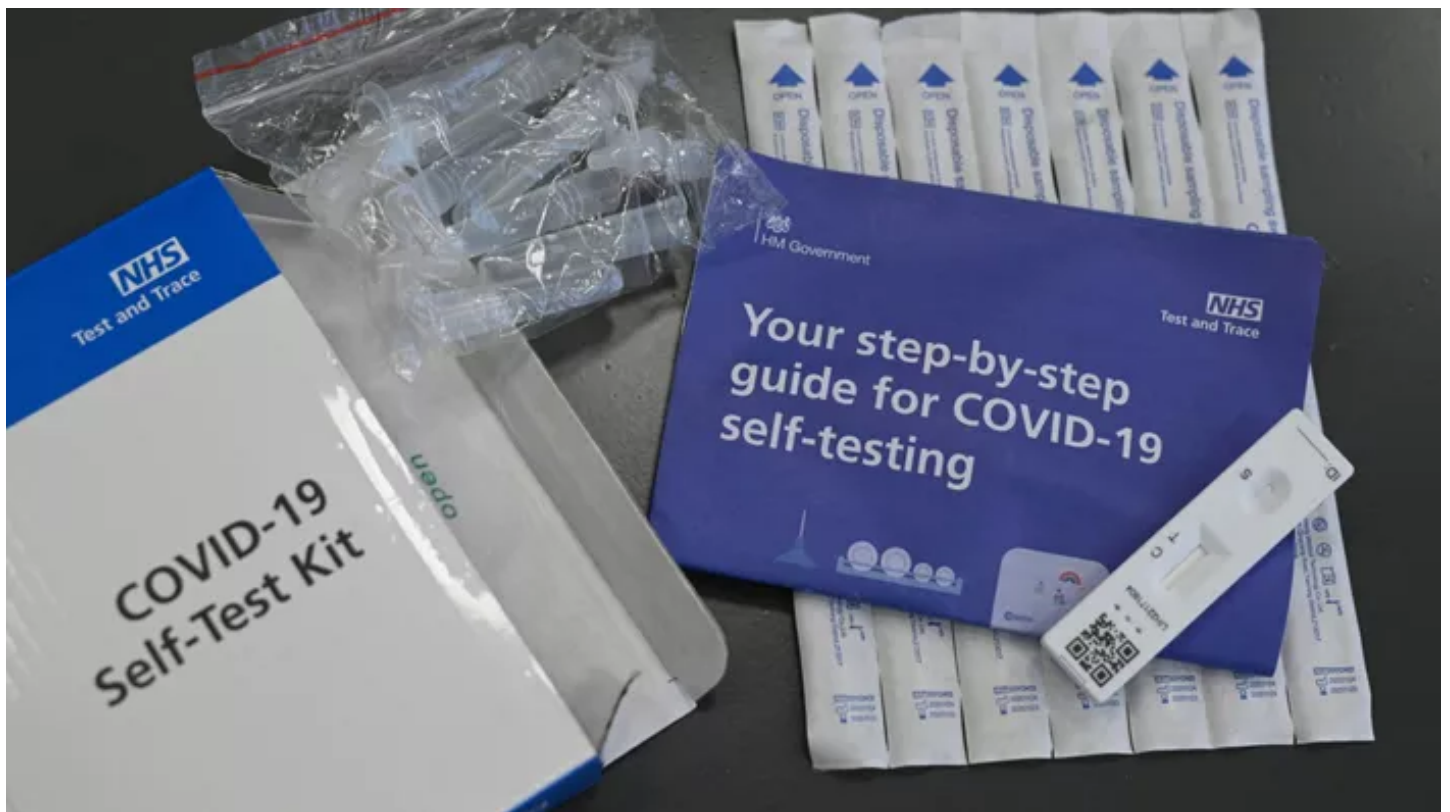
Covid-19: les autotests arriveront en pharmacie le 12 avril, annonce Olivier Véran

Ces tests par auto-prélèvement nasal étant des produits de santé, ils ne seront pas disponibles en grande surface, a précisé le ministre de la Santé.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 55 minutes



La Haute autorité de Santé (HAS) a donné son feu vert au déploiement de ces autotests, mais dans son avis publié le 16 mars, elle précise que tout autotest positif doit ensuite faire l'objet d'une confirmation par test RT-PCR. *Oli SCARFF / AFP*

Les autotests de dépistage du Covid-19 seront disponibles en pharmacie à partir du 12 avril, a annoncé vendredi le ministre de la Santé Olivier Véran, dans un entretien au média en ligne Brut.

«A partir du 12 avril, les pharmacies pourront vendre des autotests à ceux qui souhaitent en acheter», a précisé le ministre, dans cet entretien diffusé en direct sur Facebook. «Ce sera un complément utile» par rapport aux autres méthodes, a

souligné le ministre. Olivier Véran a précisé que ces autotests, étant «*un produit de santé*» ne seraient pas disponibles en grande surface car ils devaient être vendus par des professionnels de santé, capables d'expliquer leur fonctionnement.

Plus faciles et moins désagréable

Ces tests par auto-prélèvement nasal sont un peu plus faciles et moins désagréables que les tests naso-pharyngés profonds, la méthode de référence pour les tests RT-PCR et antigéniques actuels.

La Haute autorité de Santé (HAS) a donné son feu vert au déploiement de ces autotests, mais dans son avis publié le 16 mars, elle précise que tout autotest positif doit ensuite faire l'objet d'une confirmation par test RT-PCR, notamment pour pouvoir le comptabiliser comme cas positif et pour caractériser un éventuel variant.